

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_122

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 18

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Thibaud
MALGOUYRES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Catastrophes naturelles : Modalités de consultation - DE_2020_122

Vu le Code des Marché Publics ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir le mode de consultation pour les chantiers de réparation des dégâts causés par les dex catastrophes naturelles de cet été.

Ces travaux seront découpés en tranche ferme et conditionne.

La tranche ferme se déclinant comme suit :

Une tranche ferme de 186 260 € HT

Lot 1 - Chaussée : 100 555 € HT

Lot 2 - Maçonnerie : 46 050 € HT

Lot 3 - Assainissement : 39 655 € HT

Monsieur le Maire propose au conseil le lancement de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de lancer l'appel d'offre

Monsieur le maire est chargé de la conduite de l'appel d'offre.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/11/2020 048-200057594-20201110-DE_2020_122-DE

